

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil Municipal, tenue à la salle communautaire mardi, le 19 décembre 2023 à 19 h 00.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère; Line Beaugard, conseillère; Noël Lanthier, conseiller; Jessica Cloutier, conseillère; Nathalie Dupont, conseillère; Steve Martin, conseiller formant quorum sous la présidence de M. le Maire Richard Forget.

Est également présent : M. Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier-trésorier.

Est absent : M. Noël Lanthier, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 19 h .

2023.12.236

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 19 DÉCEMBRE 2023

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 19 décembre 2023
2. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations
3. Adoption des prévisions budgétaires 2024
Période de questions
4. Levée de la séance extraordinaire du conseil

2023.12.237

2. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU d'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations 2024-2025-2026

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.12.238

3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU d'approuver les prévisions budgétaires 2024

Revenus

Taxes générales	2 690 885\$	
Tenant lieu de taxes	36 136\$	
Transferts	217 566\$	
Services rendus	73 628\$	
Imposition de droits	246 685\$	
Amendes et pénalités	8 500\$	
Intérêts	39 000\$	
Autres revenus	22 820\$	
Totaux revenus		3 335 220\$

Charges		
Administration	781 559\$	
Sécurité publique	485 964\$	
Transport	1 361 777\$	
Hygiène du milieu	400 325\$	
Urbanisme	240 335\$	
Loisirs et culture	339 626\$	
Frais de financement	37 382\$	
Total des charges		3 646 968\$
Excédent (déficit) de fonctionnement avant		
Conciliation à de fins fiscales		(311 748) \$
Conciliation à des fins fiscales		
Immobilisations		
Amortissement	590 708\$	
Financement		
Remboursement de la dette à long terme	214 806\$	
Affectations		
Activités d'investissement	64 154\$	
Excédent (déficit) de fonctionnement		
Non affecté		0\$
Excédent (déficit) de fonctionnement		
de l'exercice à des fins fiscales		\$
		0-\$

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

PERIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

2023.12.239

4. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 20h26

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

Benoit Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier

Richard Forget
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.